

Concours de musique Christina Auer-Lobeck

2026

Samedi 28 février 2026

Collège du Léman, bâtiment Joran, salle J001

<https://em-renens.ch/concours-christina-auer-lobeck/>

Échéance pour l'inscription : Lundi 16 février 2026 dernier délai

L'association de l'école de musique de Renens (AEMR) organise le concours de musique Christina Auer-Lobeck dans le but d'encourager le travail des jeunes qui étudient un instrument de musique. Il est ouvert à tous les musiciens non-professionnels jusqu'à l'âge de 25 ans et a lieu le samedi 28 février 2026 au collège du Léman, bâtiment Joran, à Renens.

Les épreuves se déroulent à huis clos, mais des exceptions sont possibles pour les plus jeunes.

Catégories, minutages, prix et programme

Chaque candidat effectue un passage selon les catégories et les minutages suivants :

<u>Catégorie</u>	<u>Âge</u>	<u>Minutage</u>
I	Jusqu'à 8 ans	1' minimum 3' maximum
II	De 9 à 11 ans	1' minimum 4' maximum
III	De 12 à 14 ans	2' minimum 6' maximum
IV	Plus de 15 ans	3' minimum 8' maximum

Le programme est libre, et les participants peuvent jouer autant de morceaux qu'ils souhaitent dans le temps imparti. Par souci d'égalité, il est important de respecter les minutages correspondants à chaque catégorie.

En fonction des inscriptions, les organisateurs se réservent le droit de regrouper, d'ajouter ou d'annuler une ou plusieurs catégories.

Horaire de passage

Il est attendu que les participants, leur professeur et leur éventuel accompagnateur réservent la journée entière. Dans tous les cas, nous n'entrerons pas en matière pour des demandes d'horaires spécifiques.

L'horaire de passage sera disponible dès le samedi 21 février 2026 sur le site de l'école de musique de Renens, à l'adresse <https://em-renens.ch/concours-christina-auer-lobeck/>

Aucune communication individuelle ne sera faite concernant l'horaire. Il est attendu que les participants consultent le site internet à cet effet.

Accompagnement

Les élèves peuvent s'ils le souhaitent être accompagnés par la personne de leur choix. Nous précisons que le concours Christina Auer-Lobeck ne fournit pas d'accompagnateur, et qu'il est ainsi de la responsabilité des participants de trouver, le cas échéant, quelqu'un de disponible.

Musique de chambre

Pour l'édition 2026 il a été décidé qu'il n'y aurait pas de catégorie "Musique de chambre".

Partitions

Chaque candidat fournit une copie des partitions qui seront jouées.

Jury

Le jury est composé de professeurs de l'école de musique de Renens, qui sont des musiciens professionnels reconnus. Toutes les décisions du jury sont définitives et sans appel. La voie judiciaire est exclue.

Inscription

L'inscription se fait en ligne sur le formulaire se trouvant à l'adresse
<https://em-renens.ch/concours-christina-auer-lobeck/>

La taxe d'inscription est de 20.- pour les élèves n'appartenant pas à l'école de musique de Renens (EMR).

Cette taxe doit être payée cash sur place, le jour du concours. La participation est offerte par l'AEMR aux élèves de l'école de musique de Renens.

L'échéance pour l'inscription est le lundi 16 février 2026 dernier délai. Pour des questions d'organisation, il est impératif de respecter ce délai.

Le nombre de participants est limité à 50 musiciens. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée.

Remise des prix

La remise des prix des catégories I et II aura lieu le jour même à 13h.

La remise des prix des catégories III et IV aura lieu le jour même à 17h.

Selon les effectifs des différentes catégories, l'horaire des remises des prix est susceptible de varier.

Responsabilité

Les participants ou leur représentant légal confirment en s'inscrivant ou en inscrivant leur enfant avoir lu et compris les dispositions évoquées ci-dessus.